|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2018 Genève, 17-27 avril 2018** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 1.1** | **Document C18/97-F** |
| **4 avril 2018** |
| **Original: anglais** |
| Note du Secrétaire général | |
| contribution des émirats arabes unis | |
| activités menées par l'uit en vue de la réalisation des odd | |

J'ai l'honneur de transmettre aux Etats Membres du Conseil une contribution soumise par les **Emirats arabes unis**.

Houlin ZHAO  
 Secrétaire général

contribution des émirats arabes unis

activités menées par l'uit en vue de la réalisation des odd

Considérations générales

L'UIT a joué un rôle important et décisif en mettant en lumière le rôle que peuvent jouer les TIC dans la réalisation des Objectifs de développement durable. Le rapport sur les activités menées par l'UIT dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (document WG‑WSIS-31/12-E) met en relief les efforts déployés par l'UIT, et l'Administration des Emirats arabes unis reconnaît que ces efforts méritent d'être salués à tous les niveaux.

Le Forum politique de haut niveau (HLPF) de 2018, qui sera organisé sur le thème "Transition vers des sociétés durables et résilientes", sera l'occasion d'accorder une attention particulière aux ODD suivants:

• **Objectif 6**: Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.

• **Objectif 7**: Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

• **Objectif 11**: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

• **Objectif 12**: Etablir des modes de consommation et de production durables.

• **Objectif 15**: Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

• **Objectif 17**: Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser(examiné chaque année).

Proposition

Les Emirats arabes unis proposent d'apporter les améliorations ci-après au rôle de l'UIT dans la réalisation des ODD:

1) Les rapports futurs du Forum politique de haut niveau (HLPF) devraient contenir des exemples concrets de pays se rapportant à chacun des objectifs ci-dessus, et leur pertinence par rapport aux grandes orientations du SMSI devrait être mise en évidence plus clairement.

2) L'UIT devrait se mettre en rapport à un haut niveau avec les pays qui soumettent des contributions au Forum HLPF, afin de les inviter à faire ressortir le rôle des TIC dans leurs Examens nationaux volontaires (VNR), et assurer le suivi nécessaire.

3) L'action menée pour mettre en avant le rôle que jouent les TIC dans le cadre de la mise en œuvre des ODD reste très mal connue, comme en témoigne le résumé, établi par le Président de l'ECOSOC, du rapport du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2017, qui ne fait nullement mention des TIC. En conséquence, pour remédier à cette situation dans les années à venir, l'UIT redoublera d'efforts pour mieux faire connaître le rôle des TIC dans la réalisation des ODD à tous les niveaux.

4) Les Résolutions adoptées par toutes les grandes conférences de l'UIT devraient comporter à la fin du texte un tableau faisant état de tous les ODD concernés, ce qui contribuera à officialiser les efforts déployés par l'UIT au service de la réalisation des ODD ainsi que les liens correspondants dans le Tableau de correspondance SMSI-ODD.

5) L'UIT devrait organiser des Forums régionaux sur les TIC au service de la réalisation des ODD (en tant que manifestations à part entière ou parallèlement à un autre Forum), en collaboration avec les Bureaux régionaux de l'UIT. Ces Forums auraient pour but de faire ressortir le rôle que peuvent jouer les TIC, de présenter des bonnes pratiques et des études de cas, d'inviter les innovateurs régionaux dans le domaine des TIC et de s'assurer de la participation de nombreuses parties prenantes issues des divers secteurs de la société.

6) Il conviendrait d'examiner la possibilité de mettre en œuvre les Recommandations 3, 5, 6 et 7 du rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Examen des partenariats entre le système des Nations Unies et le secteur privé dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030" (JIU/REP/2017/8) et de soumettre un rapport au Conseil à sa prochaine session.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_